
Travaux de modernisation et de réhabilitation de la déchèterie intercommunale

Cc Pays de Nexon Monts de Chalus



6 Place de l'Eglise
87800 Nexon

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Marylou Kraus
ambassadeur.tri@montsdechalus.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Communauté de Communes a engagé en 2013 une réflexion de modernisation et mise aux normes de sa déchèterie de Châlus. C'est pourquoi en 2014, elle participe à l'étude territorialisée soutenue techniquement par le SYDED de la Haute-Vienne (qui gère le bas de quai). Cet audit a été mené sur 11 déchèteries de différentes collectivités afin de répondre à la réglementation ICPE et au référentiel ADEME. Les conclusions de l'audit sont les suivantes pour la déchèterie de Châlus :

- * Non-conformité résultant du code du travail : Absence de douches et d'eau chaude.
- * Non-conformité au Code de l'Environnement – rubrique 2710 de la nomenclature ICPE :
 - Absence partielle de dispositifs antichute au niveau des postes de déchargement ;
 - Absence de dispositif de gestion des eaux d'extinction en cas d'incendie ;
 - Absence de traitement des eaux pluviales ;
 - Conditions de stockage des déchets dangereux non conformes ;
 - Absence de couverture de la colonne à huiles usagées.

Le Conseil Communautaire a donc décidé de lancer dès 2016 des travaux de modernisation et de réhabilitation de la déchèterie de Châlus.

Chiffres clés déchèterie Châlus 2016 :

Données : plus de 19 000 passages et plus de 1 800 tonnes de déchets collectés

Accès : accès par un badge personnel "Recypart"

Acceptation des professionnels : oui sous réserve de l'adhésion au service "Recypro"

Gestion : régie (haut de quai) et SYDED de la Haute-Vienne (bas de quai)

Nombre de bennes à quai : 6

Superficie du site : 4 500 m²

Régime ICPE : "Enregistrement"

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Améliorer le service rendu aux usagers et les accueillir dans de meilleures conditions (communication et sécurité)

- Développer de nouvelles filières de valorisation
- Optimiser le transport
- Répondre aux nouvelles exigences réglementaires
- Limiter le vol et le vandalisme avec l'installation de conteneurs maritimes sécurisés

Résultats quantitatifs

- Développement de 3 nouvelles filières de valorisation :
 - 1/ Filière souches et gros bois : 17 % de part d'encombrants détournée
 - 2/ Mobilier : 13 % de part d'encombrants détournée
 - 3/ Bois : 10 % de part d'encombrants détournée
- Diminution des rotations de bennes avec :
 - 1/ Le remplacement de la benne cartons 15m³ par une benne de 30m³
 - 2/ La sensibilisation des usagers au remplissage des bennes (panneau "Merci d'aplatir vos cartons" avec une "lame" mise à disposition)
 - 3/ Le développement d'un partenariat pour le compactage de déchets (bennes encombrants, bois et cartons)
- Sécurisation du gisement avec :
 - 1/ L'installation d'un conteneur DEEE : augmentation de 23 % des tonnages sur l'été 2017 (par rapport à 2016)
 - 2/ La mise en place d'une armoire de stockage pour les DDS : augmentation de 24 % des tonnages du 1er semestre 2017 (par rapport à 2016)

Résultats qualitatifs

- Mise aux normes du local gardien avec notamment l'installation d'un chauffe-eau et la création d'une douche ;
- Sécurisation de l'ensemble des quais, avec l'installation de dispositifs anti-chute (garde-corps) ;
- Adaptation des modalités de collecte des eaux pluviales afin d'assurer leur traitement avant rejet au milieu naturel et le confinement des eaux en cas d'incendie (mise en place de bordures, réfection d'enrobés, etc.) ;
- Création d'un abri pour les piles, batteries et huiles
- Amélioration de l'information des usagers (signalétique, affichage, etc.) et de l'environnement du site (clôture, accès, portail) ;
- Extension de la plateforme des déchets verts : demandée et prise en charge financièrement par le SYDED de la Haute-Vienne.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Mise aux normes du local gardien avec notamment l'installation d'un chauffe-eau et la création d'une douche ;
- Sécurisation de l'ensemble des quais, avec l'installation de dispositifs anti-chute (garde-corps) ;
- Adaptation des modalités de collecte des eaux pluviales afin d'assurer leur traitement avant rejet au milieu naturel et le confinement des eaux en cas d'incendie (mise en place de bordures, réfection d'enrobés, etc.) ;
- Création d'un abri pour les piles, batteries et huiles
- Amélioration de l'information des usagers (signalétique, affichage, etc.) et de l'environnement du site (clôture, accès, portail) ;
- Extension de la plateforme des déchets verts : demandée et prise en charge financièrement par le SYDED de la Haute-Vienne.

Moyens humains

Responsable du Pôle Aménagement du Territoire et Environnement : 0,06 ETP consacré à la préparation des marchés, suivi du chantier, réunions de chantier...

Animatrice de prévention des déchets : 0,04 ETP essentiellement pour la communication, coordination avec les gardiens de déchèterie et demande de subvention.

Moyens financiers

Nature de la dépense par poste	Montant HT
Agrandissement quai	53 015 €
Sécurisation des hauts de quai	43 610,05 €
Local gardien	30 450 €
Clôture et portail	14 830 €
VRD	72 540,28 €
Signalétique	5 400 €
Maîtrise d'ouvrage	11 836 €
Frais d'appel d'offres	1 500 €
TOTAL	233 181,33 €

Pour l'inauguration (collation pour 100 invitées) : 298 € HTR

Financement :

- 40 % d'aide de l'ADEME (bonification de 10 % car TZDZG)
- 25 % d'aide du Conseil Départemental de la Haute-Vienne
- Participation du SYDED de la Haute-Vienne pour les travaux effectués sur la plateforme des déchets verts
- Fonds propres

Moyens techniques

Type de déchets acceptés	Type de contenants
Mobilier DEA	benne fermée de 30 m3
Cartons	benne de 30 m3
Bois	benne de 30 m3
Encombrants/Tout venant DIB	benne de 30 m3 (+ 1 benne de secours)
Ferraille	benne fermée de 30 m3
Gravats	benne
Réemploi	conteneur maritime
DEEE	conteneur maritime
Piles, batteries et huiles	colonnes et fûts placés sous un abri
DDS	armoire de stockage
Déchets verts	plateforme de 1 000 m ²
Textiles	2 bornes "Box Textile"
Recyclables (emballages, verre et papiers)	colonnes aériennes "Eco-point"
Déchets verts des collectivités	plateforme
Cartons des collectivités	benne fermée de 30 m3
Radiographies et ampoules	cartons

- + Un local gardien avec une réserve (local technique)
- + 1 Pocket Pc pour le contrôle des badges et 1 imprimante pour les tickets des professionnels
- + 1 Pc Portable et 1 téléphone pour les demandes d'enlèvement

Partenaires mobilisés

SYDED de la Haute-Vienne

ADEME

Département de la Haute-Vienne

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Pour les collectivités pouvant maîtriser la superficie des voiries et optimiser la place disponible, tout en augmentant la capacité de collecte.

Recommandations éventuelles

La rénovation de la déchèterie doit permettre d'anticiper les évolutions futures et les spécificités du territoire : nouvelles filières de valorisation, tarification incitative, actions de prévention des déchets verts, développement du réemploi et de "zones de gratuité", création de déchèteries nouvelles générations, optimisation des coûts de rotations/transport...

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | DECHETERIE | SIGNALÉTIQUE | ENTREPRISE | MENAGE | INVESTISSEMENT | AMÉLIORATION DES PERFORMANCES | DECHET DANGEREUX | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2017

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Laurent JARRY

laurent.jarry@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine